



ISAE pour tous : OUI !

Garantie d'accès à la hors classe pour tous : OUI encore

Evaluation pour tous : NON

Syndicat national
FORCE
OUVRIERE
de
l'enseignement
privé

Depuis la création de l'ISAE, le SNFOEP, comme le SNUDI-FO, n'a eu de cesse de revendiquer que tous les enseignants du 1^{er} degré soient bénéficiaires de cette indemnité sans discrimination contrairement à ce qui se pratique aujourd'hui.

Le SNFOEP, comme le SNUDI-FO, a associé cette revendication à l'augmentation de la valeur du point d'indice d'au moins 8%, tant le blocage des salaires depuis 2010 est devenu insupportable.

Cependant, si le versement d'une indemnité de 1200 € constitue un plus financier (qui ne répond cependant pas aux revendications salariales), le SNFOEP, comme le SNUDI FO, se refuse à s'associer au marché de dupes dans lequel certains voudraient entraîner les enseignants du 1er degré.

Demander que cette indemnité soit versée à tous les enseignants du 1^{er} degré est tout à fait légitime. Pour autant la carotte de l'ISAE pour tous ne saurait être un prétexte à faire accepter d'autres discriminations de traitements entre collègues. C'est par exemple le cas pour le passage à la hors classe. Ainsi le SNFOEP dénonce le fait que depuis plusieurs années, le ministère ne respecte pas ses propres engagements d'augmentation des pourcentages de passage*.

Pourtant, se refusant à répondre aussi sur cette question, la ministre s'apprête à poursuivre son opération d'enfumage en introduisant l'évaluation comme mode de sélection pour le passage à la hors classe sans donner aucune garantie que chaque enseignant pourra y accéder.

Elle envisage même de créer une classe exceptionnelle encore plus discriminatoire officiellement, réservée à quelques-uns triés sur le volet en dehors de tous critères objectifs.

Le SNFOEP combat toute forme de discrimination de rémunération entre collègues, que ce soit pour l'ISAE, le passage à la hors classe ou la création d'une classe exceptionnelle. Notre syndicat estime donc que l'action commune sur ces questions est à l'ordre du jour.

C'est dans cet état d'esprit qu'une délégation du SNUDI – FO (syndicat du premier degré du public) a participé à la rencontre intersyndicale du 10 novembre 2016 avec le SNUipp, la CGT Educ'action et SUD Education.

A cette occasion, le SNUDI FO a proposé que les syndicats présents unissent leurs efforts pour revendiquer non seulement l'ISAE pour tous, mais aussi pour exiger l'abandon des projets de décret sur l'évaluation.

A cette étape, la FNEC FP FO avec la CGT Educ'action et SUD Education ont décidé de s'adresser à la ministre pour exiger l'abandon de ces projet de décrets.

Le SNFOEP rappelle qu'en 2012 l'opposition des syndicats d'enseignants de la FSU, de la FNEC FP FO, de la CGT et de SUD a abouti à l'abrogation du décret Châtel instaurant l'évaluation.

C'est bien l'action commune qui est à l'ordre du jour.

C'est pourquoi le SNFOEP invite les personnels :

- **à prendre connaissance de la lettre à la ministre adressée conjointement par la FNEC FP FO, la CGT Educ'action et SUD Education pour revendiquer l'abandon des projets de décrets sur l'évaluation**
- **à signer la pétition nationale pour exiger l'abandon des projets de décrets sur l'évaluation.**

* Pour rappel, le taux de passage à la HC devait être porté dans le 1^{er} degré en 2015 à 4,5 % et en 2016 à 5%. Cela n'a pas été le cas. De plus ces pourcentages restent largement inférieurs à ceux pratiqués dans le reste de la Fonction Publique (aux alentours de 15 %)